



UNE AMBITION POUR FRANCE Ô AU SERVICE DE L'OUTRE-MER **APRES LE 9 AOUT**

La crise sanitaire que vit la France bouleverse nombre de dogmes défendus depuis des années par trop de dirigeants. Finie la critique des "services publics à dégraisser", en sourdine les détracteurs de l'audiovisuel public, disparus les prophètes de la mort de la télévision linéaire.

Tous les projets de réforme en cours seront reconsidérés à l'issue de la crise actuelle. Cet engagement du gouvernement vaut pour le projet de loi sur l'audiovisuel mais aussi pour le devenir des chaînes France 4 et France Ô dont l'extinction avait été fixée au 9 août. A moins de quatre mois de cette échéance, la crise démontre l'intérêt - reconnu de tous - pour une "nation apprenante" de disposer de plusieurs chaînes publiques. Tantôt outil d'information, outil pédagogique ou outil culturel, les chaînes de France télévisions prouvent le rôle crucial qu'elles jouent dans la société française, notamment là où s'observe une fracture numérique causée par l'âge ou le manque de ressources.

L'établissement de Malakoff fait la démonstration de son importance comme outil au service des populations ultramarines et pour le maintien des liens entre hexagone et territoires confinés. France Ô devrait être un des vecteurs au service de cette mission.

Les organisations syndicales de l'établissement, signataires de cet appel, sont convaincues que France Ô peut faire beaucoup mieux. Elles sont aussi persuadées que l'exposition de l'Outre-mer sur le numérique et les autres chaînes du groupe ne suffirait pas à elle seule à maintenir le niveau de visibilité.

Les syndicats signataires attendent de la direction de France télévisions qu'elle travaille loyalement à la construction d'un projet de développement au service de l'Outre-mer, basé sur le maintien de l'ensemble des moyens actuels - dont France Ô - et la mise en œuvre de nouveaux vecteurs, dont le portail numérique dédié.

Ils sont disponibles pour contribuer à l'élaboration de cette offre et seront forces de propositions.

Malakoff, le 20 avril 2020